

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 655

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 16 BIS A

À l'alinéa 5, supprimer les mots :

« , en application de l'avant-dernier alinéa du présent article, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.

Cet amendement reprend une modification élaborée par la commission mixte paritaire (CMP).